



**Formation continue**

# Cycle Supérieur *de Management*

Un cycle diplômant en partenariat  
avec l'Université de Montpellier



# Présentation *du cycle*

Le Cycle Supérieur de Management (CSM) s'adresse à des **cadres expérimentés de la fonction publique territoriale, en situation d'encadrement**.

Ce cursus est unique au sein de l'offre du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Conçu en partenariat avec l'Institut Montpellier Management (Université de Montpellier), **le CSM permet l'obtention du Master 2 mention Management Public Territorial**.

La formation, exigeante et diplômante, est construite selon un déroulé progressif autour d'une architecture centrée sur la posture et les compétences demandées à un cadre dirigeant en collectivité territoriale.

Entre grandes transitions et gestion de crise, animation de collectifs et GPEC, conception, pilotage et évaluation des politiques publiques et innovations managériales, le CSM est structuré pour permettre aux cadres de devenir de véritables acteurs de la transformation de la fonction publique territoriale dans un contexte complexe.

Le cycle est composé de **huit semaines de formation** (une semaine par mois), d'une **mission terrain de huit mois** en parallèle de la formation et des **épreuves universitaires de Master** durant l'année.

## Un accélérateur de votre carrière professionnelle

Le CSM s'inscrit pleinement dans la valorisation des ressources humaines existantes en contribuant à la mobilisation des compétences internes, sur la base de la formation tout au long de la vie. Il constitue un levier de mise en valeur des ressources internes des collectivités dans une logique de **renforcement des compétences managériales** des cadres de direction mais aussi **une évolution et un développement professionnel** de ces derniers dans une dynamique de promotion ascendante.

Ce cycle propose à l'ensemble de ses stagiaires un **dispositif d'accompagnement individualisé et personnalisé dans leur développement professionnel** et les nouvelles perspectives qui s'offrent à eux.



Stagiaire du CSM, en formation à l'INET

# Implication *des participants*

L'admission au CSM implique :

- de **suivre obligatoirement l'ensemble des sessions de formation** en présentiel et en distanciel;
- de **participer à l'ensemble des évaluations** dans le cadre du Master universitaire ;
- de **s'investir dans la mission** de conseil.

Les trois points ci-dessus justifient à eux seuls les exigences quant à l'assiduité au travail, à la participation et à l'exactitude de chacun.

En prenant, avec l'appui de sa collectivité d'origine, la décision de s'engager dans le Cycle Supérieur de Management, chacun des participants manifeste **une forte volonté de développement de ses compétences** et s'engage à **un investissement personnel important**.



L'organisation sur le temps de travail professionnel, les aménagements sur la charge de travail ainsi que les modalités RH sont négociés entre le stagiaire et sa collectivité d'origine.



Le cycle est composé de :

- 350 heures de formation théorique répartie en huit semaines de formation (une semaine par mois)
- 200 heures pour la mission de terrain de huit mois en parallèle de la formation

Le temps de travail personnel à investir en sus de la formation théorique et de la mission de consultance est dépendant de chacun des stagiaires. Les épreuves universitaires de Master se dérouleront tout au long de la formation et le mémoire sera soutenu en fin de cursus.

# Objectifs *du cycle*

Ces objectifs ont été établis en réponse aux évolutions de l'environnement des collectivités territoriales, qui poussent les dirigeants à rechercher de nouvelles pratiques managériales innovantes adaptées au **rôle grandissant du local** et à la **complexité du jeu des acteurs en charge des territoires**.

Le pilotage de l'action publique locale exige de la part du cadre supérieur d'être à la fois organisateur et novateur, gestionnaire rigoureux et réactif, stratège et leader.

Pour l'ancrage des compétences nécessaires à la maîtrise de ce pilotage dans un environnement complexe, le Cycle Supérieur de Management se donne quatre objectifs structurants :

- **Comprendre l'évolution de l'environnement économique, social, technique, politique et juridique** dans lequel s'inscrit l'action publique locale pour la repositionner dans son environnement, compte tenu des spécificités des territoires et de leurs évolutions. Cette observation permet de construire une vision prospective et de l'associer à une posture stratégique.
- **Conduire un raisonnement stratégique et bâtir une stratégie partenariale** en cohérence avec le projet politique des élus. Cette étape consiste à traduire la vision prospective et stratégique en décisions et plans d'action.
- **Optimiser les leviers de l'action** pour une gestion plus efficace et plus efficiente des ressources et moyens en favorisant transversalité et synergies entre fonctions.
- **Mettre en œuvre les changements nécessaires** à l'adaptation des organisations aux Grandes Transitions (écologique, sociale, démocratique, numérique, ...) pour une action publique en phase avec son environnement et les enjeux des collectivités territoriales. Les changements doivent être effectués en cohérence avec le contexte social et humain des collectivités territoriales et en privilégiant des formes novatrices de management, en renforçant sur le plan personnel les qualités du dirigeant efficace aux côtés du décideur.



**La professionnalisation des cadres des équipes de direction** sur le management stratégique, la conduite des politiques publiques et la transformation des collectivités territoriales.



**La capitalisation des pratiques des cadres de direction** par l'échange d'expériences et la consolidation des fonctions stratégiques.

# Modalités pédagogiques *du cycle*

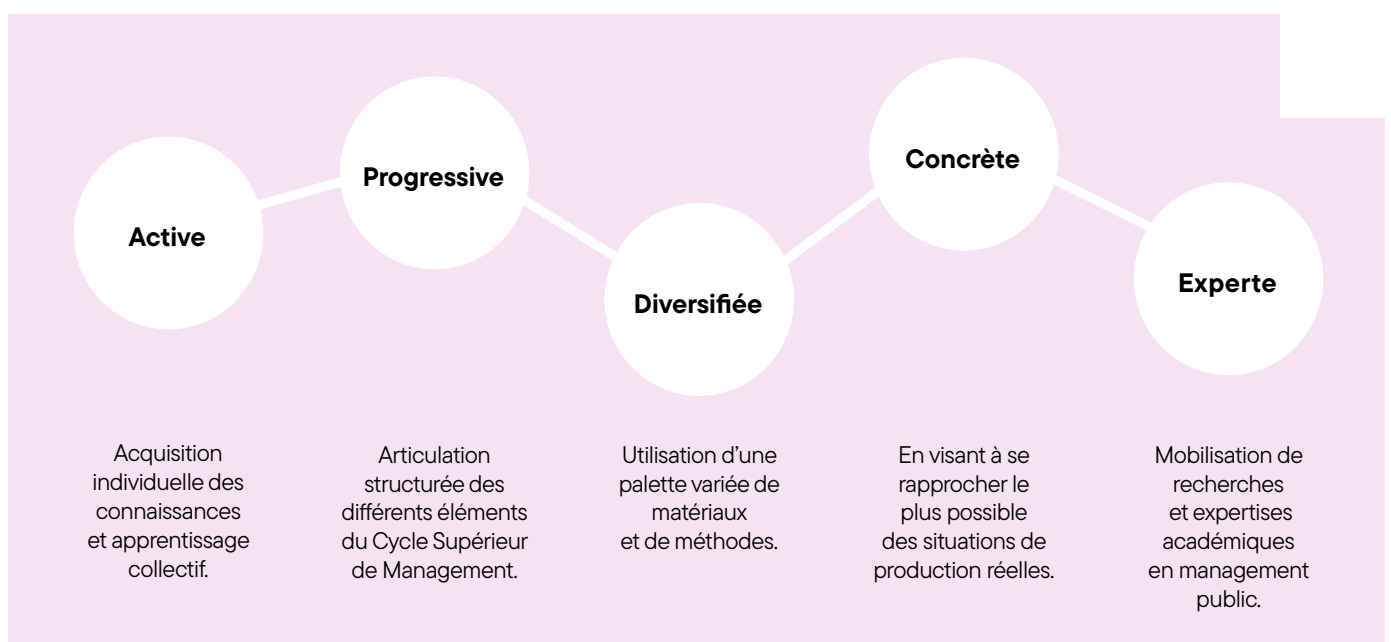
Processus riche et diversifié, le Cycle Supérieur de Management s'inscrit dans **une durée propice à la maturation progressive des compétences**. Il répond aux exigences de l'évolution des pratiques en milieu professionnel et à celle du perfectionnement des cadres de direction.

L'ensemble du Cycle Supérieur de Management repose sur une pédagogie spiralaire : à la fois active, progressive, diversifiée, concrète et experte.



## Les thématiques transversales

- Rôle du cadre de direction
- Éthique et déontologie du cadre supérieur de la fonction publique
- Santé globale (One Health)<sup>1</sup>
- Intelligence artificielle
- Capacitation des acteurs (savoir et pouvoir-agir)



<sup>1</sup>Approche holistique et interdisciplinaire reconnaissant l'interconnexion étroite entre santé humaine, animale et environnementale.

# Mission *de consultance*

**Le projet de groupe (composé de 4 à 5 stagiaires) porte sur une question de management stratégique** et représente l'élément-clé du Cycle Supérieur de Management.

Cette mission, issue d'une **commande explicite d'une collectivité locale**, est sélectionnée par l'INET et se déroule sur près de huit mois. Réalisée hors de la collectivité d'origine des stagiaires, elle prend pour support une problématique réelle.

## Apports pédagogiques de la mission de consultance

Réalisée en **situation de "quasi-consultance" et encadrée par un consultant référent**, la mission de consultance vise à l'élaboration de **recommandations stratégiques concrètes et pertinentes**.

La mission doit ainsi être portée au niveau de la direction générale et permettre une analyse et des préconisations (livrables et restitution à la collectivité territoriale). Elle correspond de fait à l'activité d'un consultant auprès d'un commanditaire. Pour les stagiaires du cycle, la mission de consultance constitue une opportunité unique de **mettre en pratique les enseignements et les acquis méthodologiques** abordés dans les différents modules, en liant théorie et pratique, terrain et concepts.

Ce temps spécifique permet de développer l'intelligence collective, la prise de recul, la réflexion et l'action.



Stagiaires du CSM, en formation à l'INET



La capitalisation est divisé en deux temps :

- la **restitution faite auprès de la collectivité commanditaire** constitue le **retour terrain**
- le **mémoire** (issu d'une problématisation et d'une analyse) constitue le **retour académique**.

# Parcours de formation

## TOUT AU LONG DU CYCLE :

mission de consultance et accompagnement individualisé / coaching /  
approche de la méthodologie qualitative et quantitative

### 01 POSTURE DE CADRE DIRIGEANT ET ANIMATION DU COLLECTIF

- Rôle et positionnement managérial
- Légitimité professionnelle
- Qualités professionnelles et relationnelles
- Complémentarité des compétences
- Zone d'excellence d'un groupe
- Relation aux élus
- Décisions et responsabilité
- Déontologie et éthique
- Management porteur de sens et de valeurs

### 02 MANAGEMENT DE L'INNOVATION ET DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT

- Le manager territorial
- Management intermédiaire et management de proximité
- Implémentation de l'innovation managériale
- Pilotage du changement et apprentissage organisationnel

### 03 GESTION DE CRISE

- Définition de la crise et ses enjeux
- Panorama des crises
- Contexte réglementaire et normes
- Cinétique de la crise
- Cellule de gestion de crise
- Interopérabilité et gouvernance et modélisation des bonnes pratiques
- Mise en synergie des différentes cultures
- Culture du risque
- Cybersécurité

### 04 MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Carrière et déontologie du fonctionnaire territorial
- Dialogue social
- Pilotage de la fonction ressources humaines dans les collectivités territoriales
- Comportements et attitudes au travail
- Qualité de vie au travail

### 05 COMPLEXITÉ DES GRANDES TRANSITIONS

- Capacitation des acteurs face aux transitions
- Management de la complexité
- Résilience
- Panorama des transitions

### 06 PILOTAGE STRATÉGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Identification des besoins des territoires
- Performance globale de l'organisation
- Projet politique et objectifs fixés
- Évaluation des politiques publiques
- Développement des territoires
- Conception, pilotage et suivi des politiques publiques
- Mobilisation des acteurs locaux

### 07 MÉTHODOLOGIE ET PROJET PROFESSIONNEL

- Approche de la méthodologie qualitative et quantitative
- Présentation des attentes sur les éléments de forme et de fond du mémoire de fin de cycle

# Calendrier du cycle



Durée du cycle :  
**13 mois**

<b>Mars - Avril</b>	Candidature
<b>Mai</b>	Pré-sélection sur dossier
<b>Juin</b>	Jury de sélection et recrutement des candidats
<b>Septembre - Juin N+1</b>	Une session de formation <sup>1</sup> par mois à Strasbourg ou à Montpellier et ponctuellement quelques séquences à distance
<b>Juin - Juillet N+1</b>	Restitution des missions en collectivités
<b>Octobre N+1</b>	Jury de fin de cycle Soutenance des mémoires Bilan de la formation



<sup>1</sup> Certaines sessions de formation se déroulent pendant les vacances scolaires.





# Candidature

## Comment postuler au Cycle Supérieur de Management ?

L'accès est conditionné par la transmission préalable à l'INET :

- du **dossier de candidature** dûment complété, téléchargement sur le site de l'INET : <https://inet.cnfpt.fr/>
- d'une **demande d'inscription dématérialisée** sur la plateforme d'inscription en ligne (IEL) du CNFPT : <https://inscription.cnfpt.fr> à la session de sélection.

A l'issue d'une première présélection sur dossier, **chaque candidat présélectionné sera invité à un entretien avec un jury**, qui évaluera chaque demande au regard de l'expérience du candidat et du projet d'évolution professionnelle présenté et s'assurera du caractère réaliste et soutenable de ce projet de formation. La dynamique du candidat dans la composition de la promotion sera également évaluée.

Le jury est composé de représentants de l'INET, d'universitaires et de cadres territoriaux.

Le stagiaire procédera à son **inscription universitaire au Master 2 mention Management Public de l'Institut Montpellier Management (MOMA)**, par le biais de l'INET.

La prise en charge du coût de la formation est financée au travers de la cotisation que versent les collectivités au CNFPT. Seuls les frais de dossiers liés à l'inscription universitaire ne sont pas couverts (environ 350 €) et sont pris en charge par le stagiaire.

Les frais de déplacement et d'hébergement des participants sont pris en charge selon les mêmes règles de remboursement que toutes les formations délivrées par le CNFPT.

## Spécificités pour les personnes ne disposant pas d'un Master 1

Le Cycle Supérieur de Management étant adossé à un cursus universitaire de Master 2, le prérequis à l'inscription est la validation d'un Master 1 (Niveau Bac+ 4).

### En amont de l'appel à candidature :

Pour les candidats ne disposant pas de ce niveau de diplôme, merci de contacter le service formation continue, à l'adresse suivante : [csm.inet@cnfpt.fr](mailto:csm.inet@cnfpt.fr), afin de mettre en œuvre une procédure de VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels).

# Vos contacts à l'INET

**Claire Schoefolt**

Conseillère formation référente

**Aïda Gharrech**

Assistante formation référente

[csm.inet@cnfpt.fr](mailto:csm.inet@cnfpt.fr)

# Gardez le fil avec l'INET

Pour bien préparer  
*votre venue*  
en formation, toutes les  
infos sont sur [inet.cnfpt.fr](http://inet.cnfpt.fr)



*Voir aussi*  
Cycle Stratégies Publiques  
et Management des INSET

   [inet.cnfpt.fr](http://inet.cnfpt.fr)

1, rue Edmond Michelet CS 40 262  
67089 Strasbourg Cedex  
03 88 15 52 64

cycle en partenariat avec :

